



Coupon parrainage à compléter

Inscrivez ici vos coordonnées ainsi que celles de votre (vos) filleul(e)(s)

→ Le Parrain (ses coordonnées)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél.:

Nom du programme MAISON FAMILIALE DE PROVENCE dans lequel vous êtes propriétaire (facultatif)

→ Le Filleul (ses coordonnées)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél.:

Nom du programme pour lequel votre filleul (e) est intéressé (e)

→ Le Parrain (ses coordonnées)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél.:

Nom du programme MAISON FAMILIALE DE PROVENCE dans lequel vous êtes propriétaire (facultatif)

→ Le Filleul (ses coordonnées)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél.:

Nom du programme pour lequel votre filleul (e) est intéressé (e)

→ Le Parrain (ses coordonnées)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél.:

Nom du programme MAISON FAMILIALE DE PROVENCE dans lequel vous êtes propriétaire (facultatif)

→ Le Filleul (ses coordonnées)

Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél.:

Nom du programme pour lequel votre filleul (e) est intéressé (e)

Adresse de retour: MAISON FAMILIALE DE PROVENCE - 141 avenue du Prado - 13008 Marseille



MAISON FAMILIALE DE PROVENCE ET SON EXPERTISE

Pour vous, nous facilitons l'accèsion à la propriété.

Filiale du groupe Valophis, nous sommes spécialisés dans **l'accésion sécurisée** en région PACA et nous nous engageons aux côtés des collectivités pour l'intérêt public.

Nous intervenons sur toutes les problématiques du logement et offrons à nos locataires et propriétaires **de nombreux avantages*** tel qu'une garantie de rachat, à un prix convenu, une garantie de relogement dans un des biens de notre parc locatif.

* Sousmis à des conditions. Nous contacter.

0 800 712 912

Service & appel
gratuits

maison-familiale-de-provence.fr


Groupe Valophis
— LA MAISON FAMILIALE —
DE PROVENCE

Avec La Maison Familiale de Provence gagnez à tous les coups!




Groupe Valophis
— LA MAISON FAMILIALE —
DE PROVENCE



Que vous ayez simplement entendu parler de nous, ou que vous ayez acheté votre appartement avec La Maison Familiale de Provence.

Recommandez MAISON FAMILIALE DE PROVENCE à vos proches, vous avez tout à gagner !

Pour chaque nouveau membre parrainé, nous serons heureux de vous offrir des chèques Tickets Kadéos Infini*.

Vous pourrez ainsi vous faire plaisir en choisissant parmi toutes vos envies dans le catalogue Kadéos.



UN PEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT, PLUS VOUS PARRAINÉZ, PLUS VOUS GAGNEZ !

1^{er} PARRAINAGE
500 €

2^{ème} PARRAINAGE
700 € de plus

3^{ème} PARRAINAGE
1 000 € de plus

EXEMPLE : CUMULEZ 2 200 € POUR 3 PARRAINAGES.

Et accédez directement à un **large choix d'enseignes de renom**. De quoi vous faire plaisir à loisir : bricolage, ameublement, décoration... et ce partout en France !

* Informations sur : www.ticket-kadeos.fr, espaces bénéficiaires.



3 ÉTAPES POUR DEVENIR PARRAIN



Remplissez et retournez-nous par courrier le coupon de parrainage ci-joint, en indiquant vos coordonnées ainsi que celles de vos filleul(e)s.



Votre filleul(e) concrétise son projet immobilier : vous devenez officiellement parrain.



Vous recevez votre chéquier et pouvez l'utiliser comme vous voulez !



Règlement :

Conditions de participation : La société La Maison Familiale de Provence (ci-après « l'Organisateur ») société inscrite au RCS de Marseille sous le numéro B 309 123 479, dont le siège social est au 141 avenue du Prado, 13008 Marseille, organise une opération de parrainage du 01/01/2022 au 31/12/2022 réservée aux personnes majeures qui résident en France métropolitaine. Pour participer à l'offre de parrainage, il suffit : - de se procurer un bulletin de participation dans les espaces de vente La Maison Familiale de Provence (dans la limite des stocks disponibles) - de remplir lisiblement et complètement le bulletin de participation avec des informations exactes et à jour - de fournir les coordonnées de ses filleuls (3 maximum avec des données exactes et à jour) - de dater et de signer le bulletin - d'adresser le bulletin dûment rempli par courrier à l'adresse : LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE - 141 avenue du Prado, 13008 Marseille, avant le 31/12/2022 (le cachet de la Poste faisant foi – frais de timbre restant à la charge des participants). Une seule participation par parrain (même nom, même adresse). Pour chaque parrainage d'un filleul validé, le parrain recevra : un carnet de 25 chèques cadeaux Tickets Kadeos® Infini d'une valeur commerciale totale de 500 € TTC pour le premier filleul validé, de 700 € TTC pour le deuxième filleul validé et de 1 000 € TTC pour le troisième et dernier filleul validé. Les conditions d'utilisation des chèques cadeaux Ticket Kadeos sont consultables à <http://www.ticket-kadeos.fr> ainsi que sur les chèques eux-mêmes. La validation du parrainage interviendra au jour de la signature par le filleul d'un acte de vente afférent à l'un des programmes immobiliers de l'Organisateur sous réserve de l'absence de toute renonciation par l'acheteur et la validation définitive de la vente, celle-ci devant intervenir avant le 31/12/2022. Pour valider un parrainage, il convient de respecter les conditions suivantes : La participation doit être conforme au présent règlement, l'envoi du bulletin de participation doit être antérieur à la date de signature de l'acte de vente déclenchant la validation du parrainage (cachet de la poste faisant foi). Si l'un des filleuls désignés a déjà été client de l'Organisateur, le parrain en sera informé et le parrainage ne pourra s'appliquer en cas de nouvel achat par ledit filleul. La participation à l'Opération ne pourra être valide que si le filleul contacte l'Organisateur en vue d'un achat sans intermédiaire d'une personne pouvant prétendre à rémunération. Si les coordonnées d'un même filleul étaient communiquées par plusieurs parrains, le bulletin de participation pris en compte sera celui qui aura été réceptionné en premier par l'Organisateur (le cachet de la Poste faisant foi). Les participants garantissent avoir obtenu l'accord préalable des filleuls désignés pour transmettre à l'Organisateur leurs données personnelles. Ils garantissent l'Organisateur contre tout recours à ce titre. Conformément au Règlement Communautaire sur le traitement des données personnelles (RGPD), les parrains et les filleuls disposent d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de suppression, de portabilité des données les concernant, sur simple demande écrite adressée à La Maison Familiale de Provence, 141 avenue du Prado, 13008 Marseille. Les données collectées sont obligatoires pour communiquer avec les parrains et les filleuls et valider leur participation à l'opération. Elles ne serviront qu'à la mise en œuvre de la présente opération et seront conservées uniquement pendant la durée de celle-ci. En cas de difficulté vous avez la possibilité de saisir la CNIL (www.cnil.fr). Maison Familiale de Provence- R.C.S. Marseille 309 123 479. Document et illustration non contractuels. Libre interprétation de l'artiste. Photo : Shutterstock. Réalisation : **OSWALD**ORB - 04/2022.